

RAPPORT DE MISSION

Mission du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Benoit Charette à la 26^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'est déroulée à Glasgow, en Écosse, du 6 au 9 novembre 2021

Introduction

Le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette, a participé à la 26^e Conférence des Parties (CdP-26) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) du 6 au 9 novembre 2021. Le ministre était accompagné de représentants du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et du ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) dont l'émissaire aux changements climatiques et aux enjeux nordiques et arctiques, M. Jean Lemire. Une mission commerciale rassemblant une quinzaine d'entreprises québécoises du secteur des technologies propres et coordonnée par Investissement Québec International (IQI) a également eu lieu lors de la CdP-26.

Les objectifs du Québec à la CdP-26 consistaient à :

- mettre en valeur le leadership et les initiatives du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques en faisant notamment la promotion de son marché du carbone, de ses initiatives en matière d'électrification des transports, de ses technologies vertes, ainsi que des actions de sa société civile;
- mettre en valeur la contribution des gouvernements infranationaux dans la lutte internationale contre les changements climatiques, notamment dans le cadre des activités de la Coalition Under2 et de celles de ses autres partenariats internationaux;
- contribuer à la mise en œuvre de l'Accord de Paris notamment dans le domaine du financement climatique et des mécanismes de marché;
- consolider les relations avec les gouvernements les plus ambitieux en matière de lutte contre les changements climatiques afin d'échanger sur les meilleures pratiques dans le monde et développer de nouveaux partenariats;
- accompagner les entreprises participant à la délégation commerciale québécoise présente à la CdP-26.

Faits saillants des activités ministérielles du gouvernement du Québec

Le ministre Charette a participé à 12 activités dans le cadre de sa mission à Glasgow dont plusieurs portaient sur l'électrification des transports. Notons à cet égard l'événement *Transportation Innovation for Net Zero Trajectories*, organisé par le *Sustainable Innovation Forum*, et l'événement *RouteZero: driving innovation forward on zero emission vehicles*, où le ministre a abordé le thème des chaînes d'approvisionnement des véhicules électriques (VZE) et a fait connaître la volonté du Québec de développer une filière pour la fabrication de batteries pour les VZE.

Le gouvernement du Québec a aussi souscrit à plusieurs initiatives internationales visant notamment à appuyer la mobilité électrique, dont la déclaration *Further, Faster, Together: Under2 Leaders Action at COP-26* ainsi que le *Global MOU for MHD ZEV*, un protocole d'entente visant à accélérer la décarbonisation du transport routier lourd.

Afin de promouvoir la tarification du carbone, le gouvernement du Québec en collaboration avec le gouvernement du Chili, ont lancé la Déclaration de Glasgow sur la tarification carbone dans les Amériques, une initiative de la plateforme Tarification du carbone dans les Amériques qu'ils coprésident. Plusieurs gouvernements latino-américains se sont joints à l'initiative et se sont ainsi engagés à mettre en œuvre un mécanisme de tarification du carbone dans leur économie.

Au nom du gouvernement du Québec, le ministre a également signé une entente de collaboration en matière de lutte contre les changements climatiques et de tarification du

carbone avec la Californie et la Nouvelle-Zélande. Ce faisant, les trois gouvernements conviennent de renforcer leur partenariat touchant les marchés du carbone, d'explorer les occasions d'harmoniser leur système respectif et d'étendre leur collaboration dans d'autres domaines, comme la mobilité durable, la foresterie et l'agriculture.

Par ailleurs, à l'invitation du président de la CdP-26, Alok Sharma, le ministre Charette s'est adressé aux participants d'un événement de la CCNUCC, le *High-Level Adaptation Contributor Fund Dialogue*. Le ministre a souligné l'importance pour les gouvernements infranationaux de contribuer au financement climatique international et a rappelé la contribution de 10 millions de dollars du Québec au Fonds pour l'adaptation. Par ce nouvel engagement, le Québec vient tripler sa contribution par rapport à celle de 2019. Le ministre a aussi lancé ce message lors d'un panel organisé dans le cadre de l'Assemblée générale de la Coalition Under2 qui s'est tenue à Glasgow en marge de la CdP-26. C'est d'ailleurs dans le cadre de cette rencontre annuelle que le Québec s'est vu décerner le Under2 Coalition Leadership Award for Climate Partnership, récompensant ainsi le travail réalisé par le Québec au sein de la Coalition, mais également au sein de multiples partenariats internationaux au cours de 20 dernières années.

Entretiens bilatéraux avec des homologues étrangers

Le ministre a eu plusieurs entretiens bilatéraux au cours desquels il a pu présenter les priorités du gouvernement du Québec dans les domaines de la tarification du carbone, du financement climatique, de l'électrification des transports et des technologies vertes :

- Entretien avec le gouverneur de l'État de Washington, M. **Jay Inslee** – 6 novembre.
- Entretien avec le Secrétaire à l'Environnement de l'État de Jalisco (Mexique), M. **Sergio Graff** – 6 novembre.
- Entretien avec le Secrétaire aux Ressources naturelles de la Californie M. **Wade Crowfoot** – 7 novembre.
- Entretien avec la ministre pour les changements climatiques du Pays de Galles, Mme **Julie James** – 7 novembre.
- Entretien avec le ministre responsable de la Carboneutralité, de l'Énergie et des Transports de l'Écosse, M. **Michael Matheson** - 7 novembre.
- Entretien avec le gouverneur de l'Illinois, M. **Jay Robert** (JB) Pritzker – 8 novembre.
- Entretien avec la gouverneure de l'Oregon, Mme **Kate Brown** – 8 novembre.
- Rencontre trilatérale avec le ministre du Changement climatique de Nouvelle-Zélande, M. **James Shaw** et la présidente du *California Air Resources Board*, Mme **Liane M. Randolph** – 9 novembre.
- Entretien avec la ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal de la Belgique, Mme **Zakia Khattabi** – 9 novembre.

M. Charette a également rencontré les représentants de la société civile québécoise et de la délégation commerciale qui étaient présents à la CdP-26 afin d'en apprendre davantage sur leur vision de la lutte contre les changements climatiques et sur les objectifs qu'ils entendaient poursuivre à la CdP-26.

Faits saillants des résultats des négociations à la CdP-26

La CdP-26 avait notamment pour objectifs l'adoption des règles de mise en œuvre de l'Accord de Paris (mécanismes de marché, transparence, échéancier commun), le renforcement des ambitions des Parties à la CCNUCC à l'horizon 2030 et 2050 en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ainsi qu'une mobilisation des pays développés envers le financement climatique internationale.

Parmi les résultats et succès à Glasgow, notons :

- L'adoption du Pacte de Glasgow sur le Climat :
 - Appel à renforcer l'ambition des contributions déterminées au niveau national (CDN) des Parties pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris visant à limiter la hausse de la température mondiale à 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle. Une table-ronde ministérielle de haut-niveau sera organisé à ce sujet lors de la CdP-27;
 - Lancement d'un groupe de travail Glasgow-Sharm-el-Sheikh sur les objectifs

- globaux en matière d'adaptation;
 - Appel à communiquer d'ici la COP 27 des stratégies pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050;
 - Appel à réduire progressivement l'utilisation du charbon dans les centrales électriques et à supprimer progressivement les subventions aux combustibles fossiles (une première dans une CdP);
 - Appel à livrer les 100 milliards \$US par an aux pays en développement au plus tard en 2025 lorsqu'une nouvelle cible devrait être fixée;
 - Reconnaissance du rôle important joué par les parties prenantes (*non-Party stakeholders*), y compris les gouvernements locaux et régionaux, pour assurer l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris;
 - Début du processus devant mener au premier bilan mondial (stocktake 2023).
- Achèvement des règles de mises en oeuvre (*rulebook*) de l'Accord de Paris, dont celles sur l'article 6.

Prochaines étapes et suivis

Négociations internationales

- Les règles de base concernant la mise en œuvre de l'Accord de Paris ayant été adoptées, on peut s'attendre à ce que les décisions des prochaines CdP soient plus directives en ce qui concerne les gestes qui doivent être posés par les Parties pour atteindre les objectifs de l'Accord. La décision visant la réduction de l'utilisation du charbon et des subventions aux énergies fossiles en constitue un exemple.
- Au cours des prochaines années, les Parties verront à peaufiner les règles sur l'article 6.2 et à permettre la mise sur pied du mécanisme centralisé de l'article 6.4
- Prochain rendez-vous : intersession de négociations prévue en juin 2022 à Bonn (Allemagne) et puis la CdP-27 à Sharm-el-Sheikh (Égypte) en novembre 2022.

Suivis pour le Québec

- Entreprendre des discussions avec la Nouvelle-Zélande, le Québec et la Californie concernant la mise en œuvre de la déclaration de collaboration en matière de lutte contre les changements climatiques.
- Assurer le suivi des discussions au sein du BOGA (sous la responsabilité du MRIF et du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles).
- Entreprendre des travaux au sein du gouvernement du Québec visant l'atteinte des engagements pris en matière d'électrification du parc de véhicules gouvernemental.
- Faciliter la participation des nouveaux signataires de la Déclaration de Glasgow à la plateforme Tarification du carbone dans les Amériques.
- Finaliser le paiement de 10 millions de dollars au Fonds des Nations Unies pour l'adaptation.
- Poursuivre le processus d'adoption de la cible de neutralité carbone à l'horizon 2050.